

## Bac Pro Technicien Menuisier-Agenceur



**Bâtiment et Travaux Publics  
(construction durable - transition  
énergétique - domotique)**  
| BAC PRO - Baccalauréat Professionnel

CODE RNCP n° 37917

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 27/07/2023

Fiche formation mise à jour le 11 janvier 2024

## Présentation

### Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin

### Métiers

- Menuisier
- Contremaitre
- Chef d'atelier
- Opérateur sur machines traditionnelles

### Objectifs de la formation

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion... Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement. Il encadre une équipe d'ouvriers et de compagnons professionnels et gère le suivi de la réalisation du chantier.

Les diplômés s'insèrent dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif.

## Contenu de la formation

### Domaine Général

Français

Histoire Géographie

Mathématiques

Sciences

EPS

### Domaine Professionnel

Analyse technique d'un ouvrage

Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier

Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

Fabrication d'un ouvrage

Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

## Poursuite d'études

- BTS Système Constructif bois et habitat
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Etude et réalisation d'agencement
- BTS Aménagement Finition

## Infos pratiques

---

### Pré-requis

Après une une 2<sup>nde</sup> professionnelle

### Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

### Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en Mixité en classe de première après une seconde en scolaire

### Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

### Méthodes mobilisées

- Présentiel

### Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)